



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 63837

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer le nombre de ressortissants français détenus en Colombie au 1er janvier 2005. Dans la mesure du possible, il souhaite connaître, pour chacun de ces ressortissants français, les motifs de leur détention, le quantum de la peine à laquelle ils ont été condamnés ainsi que la date probable de leur libération.

Texte de la réponse

À la connaissance du ministère des affaires étrangères cinq détenus français sont actuellement suivis sur le plan de la protection consulaire de notre ambassade à Bogota. Quatre de ces détenus, arrêtés en 2001, 2002, 2003 et 2004, sont condamnés pour des délits de trafic de drogue à des peines de six à dix ans de détention. Le cinquième détenu a été arrêté à des fins d'extradition vers la France pour viol de mineur. Selon la loi colombienne, un détenu peut bénéficier de la mise en liberté anticipée suite à des réductions de peine pour bonne conduite.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63837

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4135

Réponse publiée le : 7 juin 2005, page 5772